



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



P.V- C.R.Q.D- N° 22 du : 03 MAI 2011

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENS AHLI/A – BOUHADIBA/F

Ordre du jour: Affaires Administratives & Disciplinaires /Championnat R1 & R2 & Challenge jeunes

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

AFFAIRE N°133: Ren : O.M.S.B.A - J.S.Bethioua S/G R2 du 22/04/2011

- ☞ Vu la feuille de match :
- ☞ Vu les réserves par évocation du club **O.M.S.B.A** sur le joueur ZEGZA OUI .M Lic/N°022 du club JSB.
- ☞ Après vérification (feuille de match & PV C.R.Q.D- N°20 en date du 19 avril 2011/ Affaire N°122) par L.R.O.H.B.
- ☞ Vu le paiement des droits de réserve par le club **O.M.S.B.A**.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Réserve recevable dans la forme et le fond.
- ☞ match perdu par pénalité pour le JSBethioua (10 – 00).
- ☞ Il est infligé une suspension (08) huit matchs au joueur ZEGZA OUI .M Lic/N°022 du club JSB.
- ☞ Il est infligé une amende de **5.000DA** au club JSBethioua.

AFFAIRE N°134: Ren : HBChettia - A.N.Sidi.Chami U-19 1^{er} tour régional challenge national du 01/05/2011

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
 1. les réserves formulées par le capitaine club **ANSC** sur Off (C) ABDELLI .K Lic-N°346 du club HBC pour fraude de photo de Mr BOUTELDJA/L -Lic N° 005 du club HBC.
- ☞ Vu les rapports des arbitres & délégués signalant:
 - 1- Fraude sur la licence du dirigeant ABDELLI –K Lic N°346 HBC ; portant la photo du dirigeant BOUTELDJA/L -Lic N° 005 du club HBC.
- ☞ Après vérification (feuille de match & PV C.R.Q.D- N° 20 en date du 19 avril 2011) par L.R.O.H.B.
- ☞ Après vérification des licences de Mr ABDELLI .K Lic/N°346 & Mr BOUTELDJA Lic N° 005 du club HBC par les officiels
- ☞ Les Officiels ont confirmé la falsification de la photo sur la licence.
- ☞ Le dirigeant BOUTELDJA L - Lic N° 005 du club HBC a participé sous l'effet d'une sanction.
- ☞ Vu le paiement des droits de réserve par le club **ANSC**.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Réserve recevable dans la forme et le fond.
- ☞ match perdu par pénalité pour le HBChettia (10 – 00)
- ☞ Il est infligé une suspension (01) une année ferme au dirigeant BOUTELDJA LIC N° 005 du club HBC.
- ☞ Il est infligé une amende de **5.000DA** au club HBC pour participation sous l'effet d'une sanction.
- ☞ Il est infligé une amende de **10.000DA** au club **HBC** pour falsification de licence.

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N°135: Ren : J.S.Arzew - USTenes S/G R1 du 29/04/2011

- ☞ Vu la feuille de match et rapports des arbitres & délégué signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. SELAMA .D Lic/N°178 du club **UST**.
- ☞ Insulte envers officiel du dirigeant ASSNOUNI –A- Lic /N°170 du club U.S. Ténés
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. SELAMA** .D Lic/N°178 du club **UST**
- ☞ Il est infligé une suspension (08) huit matchs dirigeant ASSNOUNI –A- Lic /N°170 du club U.S. Ténés
- ☞ Il est infligé une amende de **2500 DA** au club **UST**.



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°136: Ren: EL WIFAK Sidi Belabbes – IRB Oran S/G R1 du 29/04/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ 2^{eme} Avertissement OFF (A) Mr. RAHOU .B Lic/N° 207 du club EL WIFAK SBA.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de **2.500 DA** au Club **EL WIFAK SBA** (2^{eme} Avertissement OFF -A-)

AFFAIRE N°137: AS Castors – APDS Ain Temouchent 1^{er} tour challenge national U16 (Ex-M/F) du 29/04/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Absence de l'équipe visiteuse APDS Ain Temouchent .
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ↪ Match perdu pour APDS Ain. Temouchent par le score de **(12-00)** en faveur de AS Castors
- ↪ Il est infligé une amende de **2000 DA** au Club **NADJAH Ain. Temouchent.**
- ↪ Le club APDS Ain. Temouchent ne peut participer la saïson 2011-2012 dans la catégorie **U16 (Ex-M/F)**

AFFAIRE N°138: W.C.B.Oued .Sly – I.R.B.Fornaka 1^{er} tour challenge national U17 (Ex-M/G) du 29/04/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. BOUCHAKOUR.H Lic/N° 001 du club **WCBOS.**
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. BOUCHAKOUR.H** Lic/N° 001 du club **WCBOS.**

AFFAIRE N°139:HBC Oran – NADJAH Ain Temouchent 1^{er} tour challenge national U17 (Ex-M/G) du 29/04/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Absence de l'équipe visiteuse NADJAH Ain. Temouchent .
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ↪ Match perdu pour NADJAH Ain. Temouchent par le score de **(12-00)** en faveur de HBC Oran
- ↪ Il est infligé une amende de **2.000 DA** au Club **NADJAH Ain. Temouchent.**
- ↪ Le club NADJAH Ain. Temouchent ne peut participer la saïson 2011-2012 dans la catégorie **U17 (M/G)**

AFFAIRE N°140: IRB Maghnia – HBC Oran 1^{er} tour challenge national U17 (Ex-M/G) du 29/04/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. HANNANE .M Lic/N° 030 du club **HBCO.**
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. HANNANE .M** Lic/N° 030 du club **HBCO.**



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°141: WRB Mazagran – JS Arzew 1^{er} tour challenge national U19 (Ex- C/G) du 01/05/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Défaut de présentation licence du joueur HAFIDOU CNI N° 451768 du club WRBM.
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. BENBRAHIM .H Lic/N° 039 du club JSA.
- ↪ Disqualification du joueur MOKRANI –H- Lic/N°014 du club JSA pour mauvais comportement.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de 300 DA au club WRBM.
- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) *Mr.* BENBRAHIM .H Lic/N° 039 du club JSA
- ↪ Il est infligé une suspension *de 01 match au joueur* MOKRANI –H- Lic/N°014 du club JSA.
- ↪ Il est infligé une amende *de 2500 DA au Club* JSA.

*TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE
PRÉSENT PV. PRENNENT EFFET A COMPTER DU :*

05 MAI 2011

Secrétaire de séance
BOUHADIBA. F

le président C.R.Q.D
KARTALI - DJ